

BLOCS TRADITIONNELS
BLOCS RECTIFIÉS

Bloc Trapèze SISMIQUE®

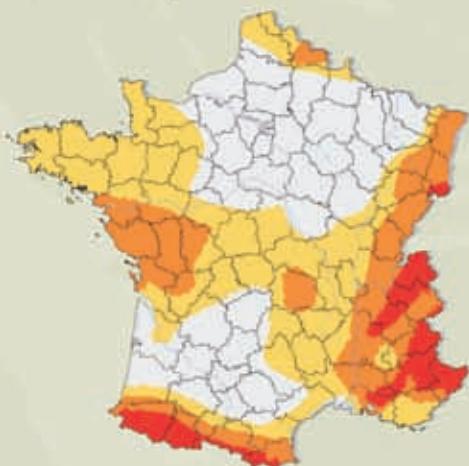
Innovation
2016!

zones sismiques

Seul bloc en France

permettant l'emploi de
planelle d'épaisseur
classique (6 cm)
et de recevoir un
chaînage béton de 15

Le bloc d'arase **INDISPENSABLE**
en zone sismique, dans les zones
3 et 4 et dans tous les bâtiments
recevant du public.



Zones de
sismicité

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)

Carte d'aléa sismique de la France
Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010
en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011



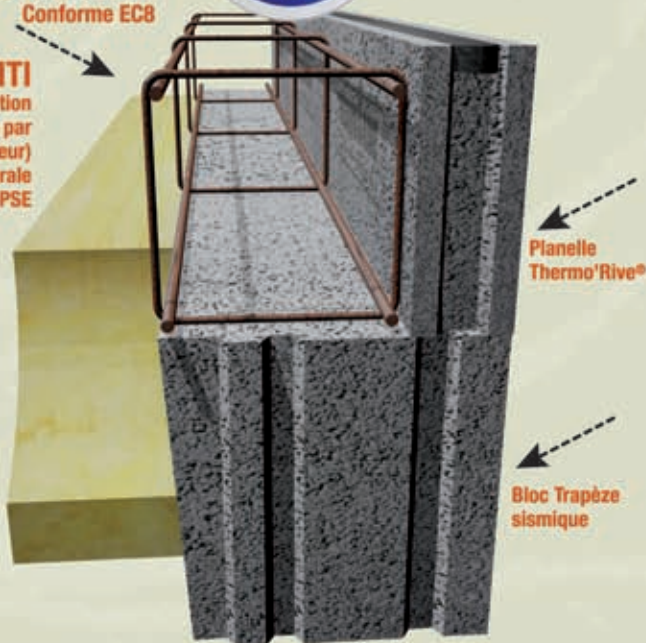
Système
breveté
Fabriqué
en France



Conforme aux
Eurocodes 8
(Réglementation
parasismique)

Chaînage béton
Ø 15 cm ou 15 cm x 15 cm
Conforme EC8

ITI
(Isolation
Thermique par
l'Intérieur)
Laine Minérale
ou PSE



Planelle
Thermo'Rive®

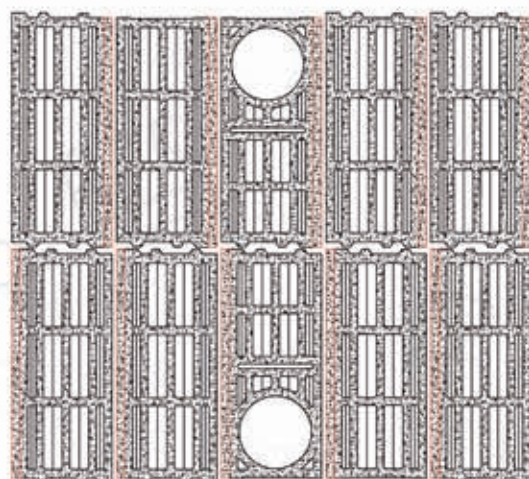
Bloc Trapèze
sismique

Pour plus d'informations www.perinetcie.fr

BLOCS TRADITIONNELS BLOCS RECTIFIÉS

Les nouveaux Blocs Trapèzes **SISMIQUES**[®]

permettent une construction simple et en toute sécurité des bâtiments, en conformité avec la réglementation parasismique...



La Gamme Bloc Trapèze Sismique[®]

Bloc maxi-standard 500 x 200 x 250

Rangée "type" palette Bloc Trapèze Sismique

Blocs de granulats courants traditionnels ou rectifiés

Composition de la palette de 50 unités

10 blocs poteaux sécables ; 10 blocs tableaux/abouts sécables ; 30 blocs maxi-standard

Les avantages du bloc Trapèze Sismique[®]

- Résistance mécanique de 6 Mpa
- Pose joints épais avec blocs traditionnels
- Compatible avec tous les blocs béton granulats courants
- Blocs de granulats courants traditionnels et rectifiés
- Simplicité de la mise en œuvre et aucune incidence mécanique sur le gros œuvre, et corps d'états secondaires.



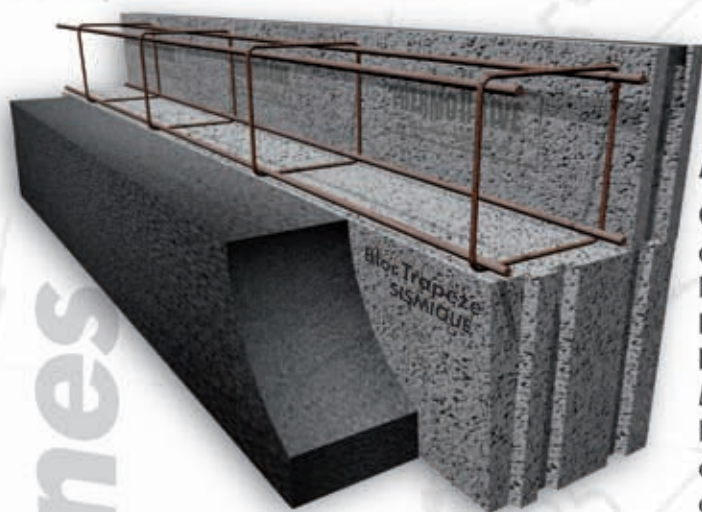
Les blocs bétons de granulats courants traditionnels ou rectifiés ou blocs à coller, fabriqués par PERIN Industrie, sont certifiés



Afin de respecter les règles de constructions parasismiques,

qui s'appliquent dans les zones 3 et 4, ainsi que dans les bâtiments recevant du public pour toutes les zones, PERIN Industrie a développé un bloc d'arase spécifique : le Bloc Trapèze Sismique[®].

Le Bloc Trapèze Sismique[®] garantit l'exigence réglementaire sur la section des chaînages, liée à l'Eurocode 8. Pour toutes les constructions neuves en France, la section transversale des chaînages doit être de 15 cm, Ø 15 cm ou 15 cm x 15 cm.



> PERIN INDUSTRIE

SERVICE COMMERCIAL 102, rue de Vannes 35600 REDON

☎ 02 99 71 59 06 / fax 02 99 72 15 70

www.perinetcie.fr

zones sismiques